



## AVIS PUBLIC

**Retrait du projet de règlement numéro 1675-257 modifiant le règlement numéro 1675 de zonage**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 12 mars 2018, le conseil a décrété le retrait par résolution du projet de règlement numéro **1675-257** intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1675 DE ZONAGE** » dont l'objet était de permettre dans la zone 2-I-07 l'usage « 7419 : Autres activités sportives ».

Fait à Saint-Eustache, ce 13<sup>e</sup> jour de mars 2018.

Le greffier,  
Mark Tourangeau